

Informations

La conduite accompagnée



Manuelle

Démarches administratives

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Accès « Bar à Code » (6 mois)

Code en ligne 24h/24 (6 mois)

20 leçons de conduite (55min)

(Valable 12 mois)

1 Rdv Préalable + 2 Rdv Pédagogiques

20 leçons : 1 490 € TTC



Automatique

Démarches administratives

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Accès « Bar à Code » (6 mois)

Code en ligne 24h/24 (6 mois)

20 leçons de conduite (55min)

(Valable 12 mois)

1 Rdv Préalable + 2 Rdv Pédagogiques

20 leçons : 1 590 € TTC

*Evaluation de départ sur tablette non incluse (50 €)

*Accompagnement à l'examen non inclus (60 €)

Formules valables 1 an à la date de signature du contrat de formation – Tarifs valables du 1^{er} Janvier 2025 au 1^{er} Janvier 2026

Bureau

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 - 19h00
Mercredi	14h00 - 19h00
Jeudi	14h00 - 19h00
Vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 14h00
Dimanche	Fermé

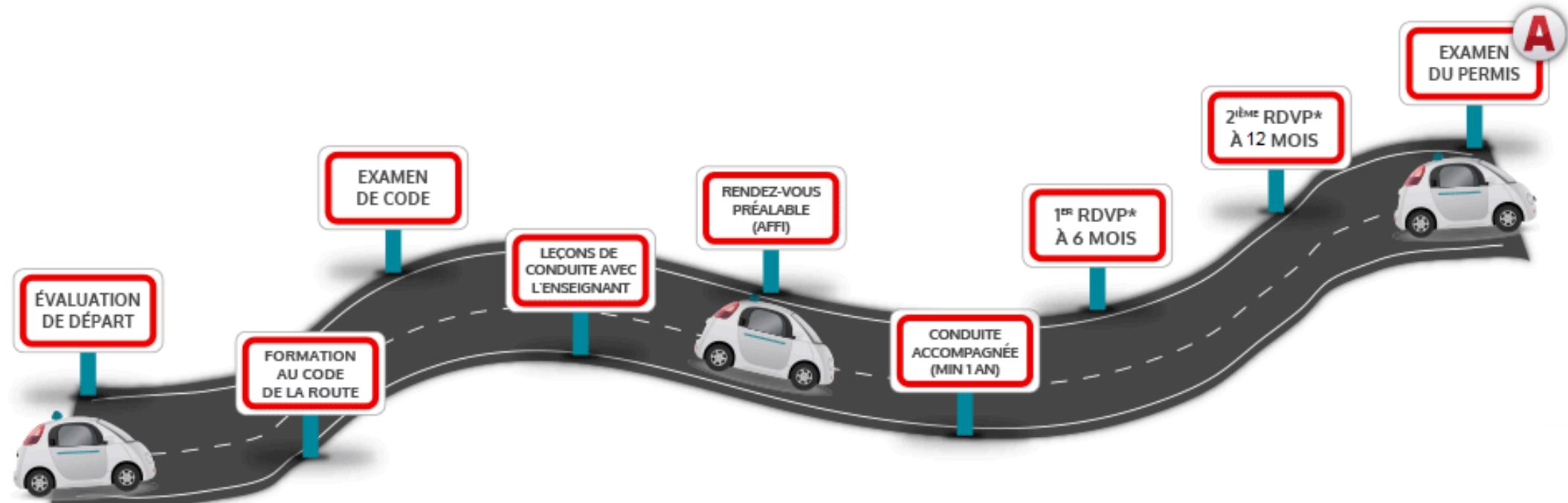
Conduite

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	08h00 - 20h00
Mardi	08h00 - 20h00
Mercredi	08h00 - 20h00
Jeudi	08h00 - 20h00
Vendredi	08h00 - 20h00
Samedi	08h00 - 20h00
Dimanche	Fermé



DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE



Les avantages de l'AAC

L'assurance

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance : surprime de la 1^{re} année diminuée de 50 % ; suppression de la surprime la 2^e année si je n'ai occasionné aucun accident.

Une meilleure réussite

L'examen intervient dès 17 ans, au terme d'une formation performante et après une année au moins de conduite accompagnée.

Le taux de réussite à l'examen du permis de conduire est meilleur que celui correspondant à la formation classique : 75 % de réussite contre 58 % pour la filière traditionnelle.

La durée du permis probatoire

La période probatoire est réduite à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle.

Moins d'accidents

L'apprentissage anticipé de la conduite garantit une meilleure sécurité. Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.





PRESTATIONS À L'UNITÉ

PRESTATIONS	TARIFS TTC
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	120 €
RÉACTIVATION NEPH	50 €
ÉVALUATION DE DÉPART - OBLIGATOIRE (TABLETTE 45min)	50 €
OPTION ACCÉLÉRÉE	400 €
ACCÈS « BAR À CODE » (6 mois)	100 €
FORFAIT « CODE EN LIGNE » (6 mois)	50 €
LIVRE DE CODE	20 €
LIVRET NUMÉRIQUE (FICHE DE SUIVI & LIVRET D'APPRENTISSAGE)	30 €
LEÇON DE CONDUITE - BOÎTE MANUELLE (55min)	60 €
LEÇON DE CONDUITE - BOÎTE AUTOMATIQUE (55min)	60 €
REDEVANCE EXAMEN CODE (À RÉGLER AU CENTRE DE CODE)	30 €
RENDEZ-VOUS PRÉALABLE	80 €
RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE (1500km - 55min x2)	150 €
RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE (3000km - 55min x2)	150 €
PACK CONDUITE SUPERVISÉE (RDV PÉDAGOGIQUE 55min x2)	150 €
ACCOMPAGNEMENT À L'ÉXAMEN PRATIQUE	60 €
FABRICATION CARTE PERMIS	30 €

DOCUMENTS À FOURNIR

- 4 E-Photos d'identité de moins de 3 mois
- Carte d'identité en cours de validité (photocopie)
- Attestation Journée Défense Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - ASSR Niveau 2 ou ASR
 - 2 enveloppes en lettres suivie

Formules valables 1 an à la date de signature du contrat de formation – Tarifs valables du 1^{er} Janvier 2025 au 1^{er} Janvier 2026

Informations

La conduite supervisée



FORMATIONS PERMIS B



Manuelle

Démarches administratives

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Accès « Bar à Code » (6 mois)

Code en ligne 24h/24 (6 mois)

Leçons de conduite (55min)

(Valable 12 mois)

20 leçons : 1 190 € TTC

25 leçons : 1 490 € TTC



Automatique

Démarches administratives

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Accès « Bar à Code » (6 mois)

Code en ligne 24h/24 (6 mois)

Leçons de conduite (55min)

(Valable 12 mois)

20 leçons : 1 290 € TTC

*Evaluation de départ sur tablette non incluse (50 €)

*Accompagnement à l'examen non inclus (60 €)

Formules valables 1 an à la date de signature du contrat de formation – Tarifs valables du 1^{er} Janvier 2025 au 1^{er} Janvier 2026

Bureau

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 - 19h00
Mercredi	14h00 - 19h00
Jeudi	14h00 - 19h00
Vendredi	14h00 - 19h00
Samedi	10h00 - 14h00
Dimanche	Fermé

Conduite

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	08h00 - 20h00
Mardi	08h00 - 20h00
Mercredi	08h00 - 20h00
Jeudi	08h00 - 20h00
Vendredi	08h00 - 20h00
Samedi	08h00 - 20h00
Dimanche	Fermé

A PROPOS DE LA CONDUITE SUPERVISÉE

La conduite supervisée permet au candidat âgé de 18 ans au minimum, inscrit dans une école de conduite, de compléter sa formation initiale par une phase de conduite «supervisée» par un accompagnateur, afin de passer l'épreuve pratique dans des conditions plus sereines. Cette forme d'apprentissage est plus souple que l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), mais possède des avantages similaires.

À qui s'adresse la conduite supervisée ?

L'apprentissage en conduite supervisée des véhicules légers s'adresse aux candidats, de 18 ans au minimum, qui souhaitent acquérir une expérience de conduite avant le passage de l'examen du permis de conduire ou après, en cas d'échec(s) à l'épreuve pratique. Pour s'inscrire, vous devez aussi avoir l'accord de l'assureur du véhicule.

Quelles sont les conditions d'accès ?

On peut choisir la conduite supervisée au moment de l'inscription à l'auto-école ou à tout moment de la formation.

Pour y accéder il faut :

- avoir réussi le code de la route ;
- avoir suivi une formation pratique avec un enseignant de l'école de conduite (20 heures minimum) ;
- avoir bénéficié d'une évaluation favorable de la part de son enseignant de la conduite et de la sécurité routière et obtenu l'attestation de fin de formation initiale (AFFI) figurant en annexe du livret d'apprentissage, définie par arrêté du ministre chargé de la sécurité routière ;

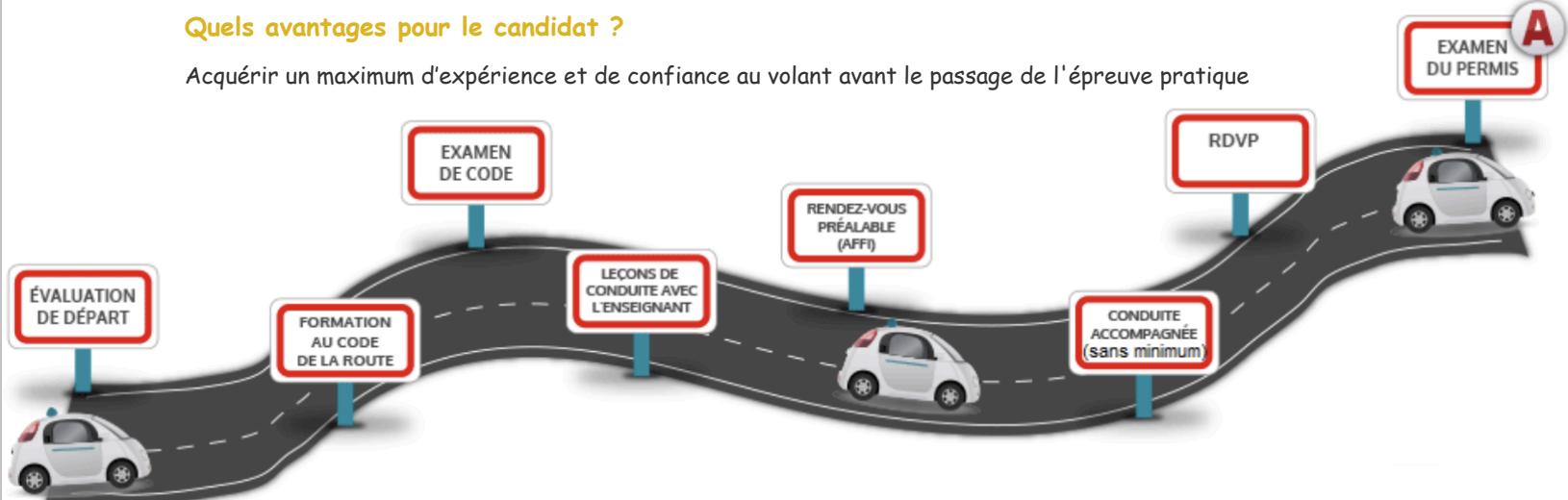
Cette période débute par un rendez-vous préalable qui a lieu en présence de l'enseignant de la conduite, de l'élève et du futur accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite supervisée.

Déroulé de la formation

La conduite supervisée n'impose ni durée minimale, ni distance minimale à parcourir.

Quels avantages pour le candidat ?

Acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant le passage de l'épreuve pratique





Attention ! Pas de réduction de la période probatoire

Contrairement à l'apprentissage anticipé de la conduite, cette formule ne permet pas de réduire la durée de la période probatoire. Les nouveaux titulaires du permis de conduire disposent de 6 points sur leur permis et doivent attendre trois ans sans infraction avant d'en obtenir 12. Le candidat ne bénéficie donc pas nécessairement de tarif préférentiel sur son assurance « jeune conducteur ».



PRESTATIONS À L'UNITÉ

PRESTATIONS	TARIFS TTC
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	120 €
RÉACTIVATION NEPH	50 €
ÉVALUATION DE DÉPART - OBLIGATOIRE (TABLETTE 45min)	50 €
OPTION ACCÉLERÉE	400 €
ACCÈS « BAR À CODE » (6 mois)	100 €
FORFAIT « CODE EN LIGNE » (6 mois)	50 €
LIVRE DE CODE	20 €
LIVRET NUMÉRIQUE (FICHE DE SUIVI & LIVRET D'APPRENTISSAGE)	30 €
LEÇON DE CONDUITE - BOÎTE MANUELLE (55min)	60 €
LEÇON DE CONDUITE - BOÎTE AUTOMATIQUE (55min)	60 €
REDEVANCE EXAMEN CODE (À RÉGLER AU CENTRE DE CODE)	30 €
RENDEZ-VOUS PRÉALABLE	80 €
RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE (1500km - 55min x2)	150 €
RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE (3000km - 55min x2)	150 €
PACK CONDUITE SUPERVISÉE (RDV PÉDAGOGIQUE 55min x2)	150 €
ACCOMPAGNEMENT À L'ÉXAMEN PRATIQUE	60 €
FABRICATION CARTE PERMIS	30 €

DOCUMENTS À FOURNIR

- 4 E-Photos d'identité de moins de 3 mois
- Carte d'identité en cours de validité (photocopie)
- Attestation Journée Défense Citoyenneté (pour les moins de 25 ans)
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - ASSR Niveau 2 ou ASR
 - 2 enveloppes en lettres suivie

Formules valables 1 an à la date de signature du contrat de formation – Tarifs valables du 1^{er} Janvier 2025 au 1^{er} Janvier 2026